



## Programme de formation

# De l'arbre à la poutre



### Dates et lieu

Du 24 au 28/11/2025 à Manses (09)

### Durée et horaires

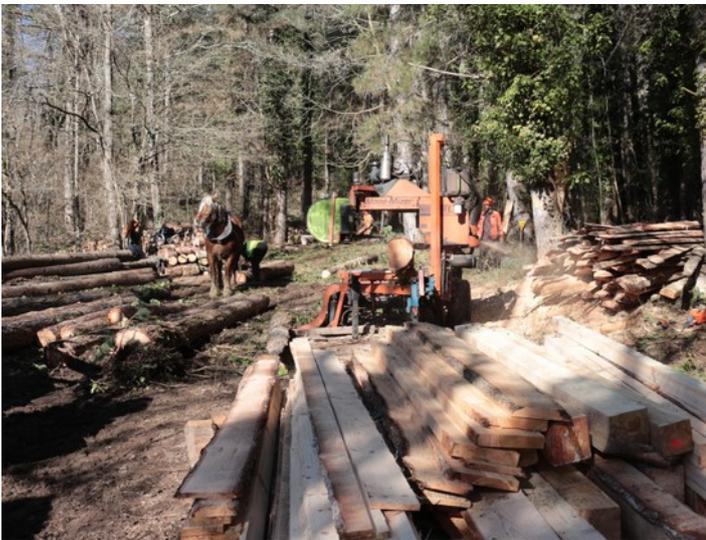
35 heures sur 5 jours (9h-12h / 13h-17h)  
En présentiel

### Public

Agriculteurs, charpentiers et propriétaires forestiers.

### Pré-requis

Aucun pré-requis



### Objectifs

- Identifier les principes d'organisation d'un chantier forestier en sylviculture douce
- Acquérir les gestes professionnels de l'abattage et du débardage en traction animale pour ne pas abîmer les arbres.
- Réaliser des tracés et tailler des assemblages de charpente.
- Repérer les principes de débit sur grume
- Utiliser une scie mobile

### Programme

#### Jour 1

9-12h : Tour de table des attentes des stagiaires. Présentation de la formation et des différents intervenants. Principes de base de la charpente. Spécificités du travail avec du bois local et présentation du projet de construction. Calcul du débit de bois. Présentation de la scie mobile.

13h-17h : Présentation des choix sylvicoles et lien avec les besoins du chantier en bois d'œuvre. Principes de base de l'abattage et du débardage à cheval. Constitution des groupes pour les ateliers abattage-débardage et charpente.

#### Jour 2

9h-12h / 13h-17h : Groupe abattage-débardage : coupe des arbres sélectionnés et débardage à cheval. Groupe Scierie : sciage des pièces de bois. Groupe charpente : tracé, débit de bois et assemblages.

#### Jour 3

9h-12h / 13h-17h : Groupe abattage-débardage : coupe des arbres sélectionnés et débardage à cheval. Groupe Scierie : sciage des pièces de bois. Groupe charpente : tracé, débit de bois et assemblages.

#### Jour 4

9h-12h / 13h-17h : Groupe abattage-débardage : coupe des arbres sélectionnés et sortie du bois par débardage. Groupe charpente : Levage des fermes. Levage de la structure.

## **Jour 5**

9h-12h : Groupe abattage-débardage : coupe des arbres sélectionnés et débardage à cheval. Groupe charpente : tracé, débit de bois et assemblages.

13h-17h : Bilan du chantier forestier avec ingénieure forestière. Cubage du bois abattu et pointage de la feuille de débit. Synthèse de la formation : résumé des points clés et compléments d'information. Évaluation de la semaine de formation (tour de table, fiche d'évaluation et questionnaire de satisfaction).

## **Intervenant·e·s**

Vincent Simon : charpentier (SCOP La Bois Boîte)

Élie Favrichon : chargé de l'animation de la charte forestière au PNR des Pyrénées Ariégeoises

Erwan Le Tirrand : bûcheron-élagueur

Benjamin Bédouin : bûcheron-élagueur

Véronique Maurin : professionnelle du portage et du débardage en traction animale.

François Bajoux : scieur mobile et charpentier

## **Moyens et supports de formation**

Un propriétaire forestier accueille la formation sur sa forêt privée. Les formateurs mettent à disposition des stagiaires, les outils et animaux nécessaires à un chantier d'abattage et de débardage.

## **Modalités pédagogiques et d'évaluation**

Cette formation mobilisera en premier lieu l'apprentissage par la mise en situation et la pédagogie active. Les apports théoriques et pratiques seront alternés. Les formateurs interrogeront chaque apprenant et les mettront en situation pour vérifier la bonne compréhension des gestes professionnels attendus. Des fiches d'évaluations d'acquis seront remplies par les formateurs. Des attestations de réussite seront remises aux stagiaires qui auront atteint au moins 80 % des objectifs pédagogiques.

En fin de formation les stagiaires rempliront un questionnaire de satisfaction à chaud, puis quelques mois plus tard, un questionnaire à froid pour évaluer la mise en œuvre de leurs acquis.

## **Accessibilité**

Les personnes en situation de handicap sont invité·e·s à contacter notre référente handicap, Ariane PLARD ([ariane.plard@apf.asso.fr](mailto:ariane.plard@apf.asso.fr)).

## **Inscriptions**

14 stagiaires maximum. Renseignements : Lael DELORT, [formation@ecorce.org](mailto:formation@ecorce.org), 05 61 05 70 51

Inscription en ligne depuis la date de mise en ligne sur [www.ecorce.org](http://www.ecorce.org) jusqu'à 4 jours ouvrés avant le début de la formation. L'inscription sera validée par la signature d'un contrat de formation ou d'une convention de formation après accord de prise en charge de l'OPCO.

## **Tarif**

40€/h soit 1400€ les cinq jours si prise en charge OPCO (nous consulter pour un devis adapté).

490€/semaine pour les particuliers en auto-financement.

Formation financée pour les agriculteurs ayant accès au financement VIVEA.

Possibilités de prise en charge pour les demandeurs d'emploi et de tarif solidaire pour les très bas revenus (nous consulter). La formation n'est pas éligible au CPF.

Les repas des midis sont fournis.